

Dole

notre ville

N° 227 ► JANVIER - FÉVRIER 2019
WWW.DOLEDUJURA.FR

DOSSIER ●●●

ÉCONOMIE : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

Créée en 2015 avec l'appui
du Grand Dole, l'entreprise Cylindre
emploie aujourd'hui 50 salariés.

ÉDITO	3
RETOUR SUR	4/5
ACTUALITÉS	
Budget : la municipalité tient ses engagements	6/9
DOSSIER	10/13
Des entreprises se développent, de nouveaux acteurs arrivent : les efforts réalisés depuis 2014 pour renforcer l'attractivité du bassin économique dolois et favoriser l'émergence d'activités innovantes portent leurs fruits. Au bénéfice du territoire et de l'emploi.	
DOLE CŒUR DE RÉGION	14/15
DES SERVICES POUR TOUS	16/17
BIEN VIVRE À DOLE	18/19
Circulation routière : des services parés pour l'hiver !	
DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE	20/21
Nuits culturelles de janvier : on n'est pas couché !	
DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE	22/23
PATRIMOINE	24/25
SPORTS	26/27
Barberousse : la métamorphose s'engage	
VIE ASSOCIATIVE	28/29
TRIBUNES POLITIQUES	30

CONTACTS - Les services municipaux

Hôtel de Ville
place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ;
le samedi de 9 h à 12 h

Les formalités administratives
sont ouvertes de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur www.doledujura.fr et www.facebook.com/villededole

Dole notre ville... Magazine municipal de la ville de Dole.

Directeur de publication Jean-Baptiste Gagnoux / **Rédactrice en chef** Edwige Prompt

Ont participé à ce numéro Juliette Giraud-Canal, Tristana Clerc-Perez

Mise en page Alan Giboudeaux

Photos Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt, Jordane Saudon, Steeve Cretiaux, Nicolas Logerot, Joëlle Perrin, Tristana Clerc-Perez, Jérôme Genée



Impression LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage** 27 000 exemplaires



Créer les conditions d'attractivité

Nous entamons 2019 dans un contexte difficile où les questions sociales et de justice sociale sont au centre des revendications du mouvement des gilets jaunes. Des attentes fortes se sont manifestées toute cette fin d'année appelant des réponses ! Certaines ont été apportées, d'autres nécessiteront un travail de fond, lourd et long car elles impliquent de revoir certains des fonctionnements de nos institutions. Par ailleurs, aussi justes soient les revendications, elles doivent être respectueuses de chacun et je pense notamment aux entreprises (commerçants, artisans, ...) qui souffrent elles aussi des pertes subies à une période charnière de l'année.

Travailler localement pour l'emploi en agissant pour le développement économique du territoire

Si l'État doit travailler cette année sur l'ensemble de ces points, à l'échelon local le travail de fond pour apporter localement des réponses concrètes commence à porter ses fruits. Ainsi d'Intermarché à Colryut, de Cylindre à AFUline, nous nous sommes donné les moyens d'avoir les outils nécessaires pour créer un environnement économique dynamique pour les entrepreneurs, leurs conditions d'attractivité et leur développement. Miser sur la performance et l'innovation si elle est au service de l'emploi et du développement du territoire est positif et nous pouvons collectivement nous réjouir de ces avancées. En effet, en œuvrant quotidiennement pour faciliter l'installation d'entreprises, pour accompagner les porteurs de projets, les créateurs et les repreneurs, nous avons agi directement sur le maintien et la création d'emplois locaux tout en répondant aux enjeux de développement et d'attractivité pivots de notre équilibre territorial. Ainsi, si on ne regarde que les quatre entreprises citées ci-dessus ce sont plus de 200 emplois qui seront créés d'ici à 2021. Peu de territoires peuvent s'enorgueillir de tels résultats !

Créer les conditions d'attractivité du territoire pour faciliter l'implantation et le développement des entreprises

Mais l'environnement d'une entreprise ne se résume pas uniquement à cela. Ainsi, nous travaillons parallèlement à l'amélioration de la qualité de vie et à offrir des services de qualité qui motivent les entreprises à choisir notre territoire. C'est la ligne de conduite que nous nous imposons depuis 2014 ! Nous avons très récemment adopté un budget pour 2019 qui concilie ce besoin d'attractivité et le respect de l'utilisation des fonds publics ! Chaque euro de fiscalité est mis au service de notre territoire ! Écoles, crèches, voiries, sport et culture, développement d'animations tous publics, soutien aux associations et aux services d'accompagnement social, propreté, amélioration de la qualité de vie et du quotidien, réduction de l'endettement et gel des taux des impôts locaux... Nous sommes des élus soucieux de votre bien-être et soucieux que chaque euro dépensé, soit un euro dépensé utilement ! L'attractivité économique de Dole est bonne ! Nous avons fait les choix adaptés et nous sommes soucieux de poursuivre dans cette voie. Il reste de nombreux dossiers à mener à bien et c'est avec vous que nous serons à même de les mener.

En ce début d'année 2019, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble de la municipalité, je tiens à vous adresser nos meilleurs vœux. Que cette année nouvelle soit synonyme de réussite et d'épanouissement pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Des vœux que je formule également pour notre ville, pour notre territoire et pour ceux qui y sont attachés et qui en sont fiers.

Fidèlement

Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole
Conseiller Départemental du Jura

● 11 novembre

Centenaire de l'Armistice

La Ville a commémoré la fin de la Grande Guerre en deux temps : place du 11 novembre 1918 avec la plantation de l'arbre des valeurs puis au cimetière de Landon. Une foule importante était présente pour rendre hommage aux poilus.



● 18 novembre

Saint Hubert et Sainte Cécile réunis

Le Conservatoire a procédé à un mariage audacieux en invitant des trompes de chasse à La Commanderie.



● 24 novembre

Une robe de haute-couture créée à la médiathèque

Clap de fin de la résidence de Romuald Bertrand à la médiathèque de l'hôtel-Dieu. Le couturier-créateur a dévoilé la robe haute-couture choisie par le public parmi une sélection de créations inspirées des dessins de l'illustratrice de mode Charlotte Grappe-Roy.



● 20 novembre

De nouveaux financements pour le cœur de ville

Jean-Baptiste Gagnoux a signé avec le groupe Action logement une convention de financement pour la réhabilitation d'immeubles au centre-ville.



● 6 décembre

Bienvenue aux nouveaux Dolois

La municipalité avait invité ceux qui ont rejoint Dole depuis quelques mois à une cérémonie d'accueil. Le maire leur a présenté la ville et l'équipe municipale. Des représentants des services de la collectivité et des partenaires ont également pu répondre aux questions de ces nouveaux Dolois sur tous les aspects de leur vie quotidienne.



4 km de guirlandes lumineuses ont orné les rues de la ville lors des fêtes de fin d'année.

● En décembre

La magie de Noël en cœur de ville

Grande roue, chalets de Noël, boutiques éphémères, animations dans les rues, maquillage et service de garderie gratuit... Le programme des festivités a été particulièrement riche en cette fin d'année. Et le public était massivement au rendez-vous, du lancement des illuminations le 30 novembre place du 8 mai à la descente du Père Noël le 22 décembre place Nationale Charles de Gaulle.



BUDGET

LA MUNICIPALITÉ TIENT SES ENGAGEMENTS



• Le budget a été présenté par le rapporteur, Jean-Pascal Fichère, lors du conseil municipal du 19 décembre.

Le 19 décembre, les conseillers municipaux ont adopté le budget primitif de la Ville pour 2019. Ce nouvel exercice comptable est conforme aux engagements pris par la majorité depuis 2014 : gel de la fiscalité, réduction des dépenses de fonctionnement et poursuite du désendettement de la collectivité.

Comme toutes les collectivités locales, Dole est confrontée à la réduction de ses ressources du fait de la baisse puis du gel des dotations de l'État. Soit une perte de recettes annuelles de plus d'1,5 million d'euros.

Pour faire face, la municipalité continue de ne pas recourir à la fiscalité. En revanche, elle consent d'importants efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement. Ces efforts portant leurs fruits, la Ville de Dole peut maintenir un niveau d'investissement permettant de réhabiliter

les écoles, de procéder à des travaux de voirie, de sécurisation... Les chantiers seront encore nombreux en 2019 au bénéfice du patrimoine des Dolois. Ils profitent également aux entreprises et à l'économie locale. Des investissements qui se font sans hypothéquer l'avenir puisque la Ville poursuit le mouvement de désendettement (- 4,3 % depuis 2014).

CHIFFRES CLÉS

• **39,41 M€**

Montant global du budget primitif 2019.

• **8,5 M€**

L'enveloppe consacrée aux investissements.

• **0 %**

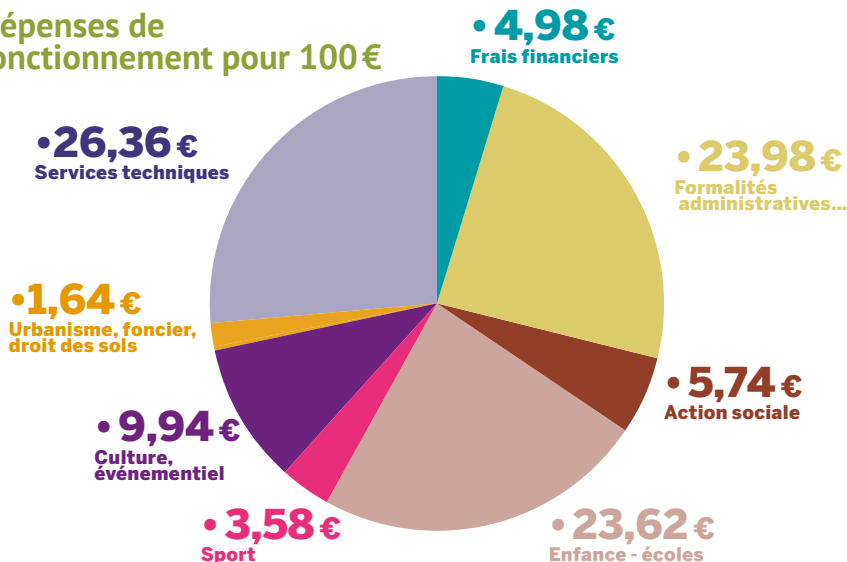
d'augmentation

Les taux de la fiscalité locale sont maintenus à leur niveau de 2018.

• **298**

Le nombre d'agents de la Ville de Dole qui travaillent dans les écoles, les services administratifs et techniques, les résidences autonomie, au musée...

Dépenses de fonctionnement pour 100 €



Les grands investissements 2019

Priorité à l'éducation



Comme en 2018, le poste le plus important des investissements de la Ville sera consacré à la petite enfance et aux écoles. Au programme: la poursuite de la rénovation de l'école Wilson (photo) et la troisième phase de la réhabilita-

tion de la crèche Les Lutins. Des travaux d'entretien dans tous les établissements et l'achat de nouveaux équipements sont également budgétés.

2 000 000 €

Des équipements sportifs rénovés

Trop vétustes, les vestiaires de la plaine sportive du Pasquier seront démolis et un nouveau bâtiment de 400 m² sera construit à vocation de vestiaires et de club-house. Une avancée attendue par les nombreux scolaires et clubs sportifs qui utilisent les terrains du Pasquier. Le centre équestre de la forêt de Chauv sera également réhabilité.



500 000 €

Des travaux à l'auditorium

Une partie de la couverture de l'ensemble architectural de la Visitation sera refaite. Un sas d'accès à l'auditorium Karl-Riepp sera également aménagé.

200 000 €

L'arche du pont roman restaurée

Après les études réalisées en 2018, des travaux seront entrepris pour restaurer l'arche du pont roman (12^e siècle) située sur le Doubs, côté Moulin des écorces. Une passe à poissons sera également aménagée afin de rétablir la continuité écologique du cours d'eau. Une opération subventionnée à 64 % par des partenaires extérieurs.



552 000 €

Le théâtre poursuit sa mue

En ce début d'année, les travaux reprennent au théâtre municipal. Après l'extérieur, l'intérieur de l'édifice sera entièrement rénové et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. Un chantier subventionné à 80 %.

1 900 000 €

Des chantiers de voirie, voies cyclables et sécurité

Depuis 2014, la Ville de Dole a engagé un plan pluriannuel de réfection de la voirie qui complète le travail d'entretien quotidien des rues relevant du domaine public communal. Le programme d'actions 2019 est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, un parking sera aménagé pour le crématorium.



1 600 000 €

La Ville participe à la réhabilitation du Saint-Jean

Le foyer de jeunes travailleurs Saint-Jean doit faire l'objet d'une vaste réhabilitation afin de mieux répondre aux attentes des usagers. La Ville s'est engagée à verser à Grand Dole Habitat, propriétaire du bâtiment, une participation financière exceptionnelle nécessaire à la faisabilité de l'opération.



120 000 €

CITOYENNETÉ

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



• À l'issue de la première séance plénière, les conseillers municipaux enfants ont posé pour la traditionnelle photo de début de mandat.

Les jeunes élus ont deux ans devant eux pour élaborer les projets qui leur tiennent à cœur.

En octobre dernier, 53 élèves de CM1-CM2 ont été désignés dans 11 écoles doloises pour siéger au conseil municipal des enfants.

Un mois plus tard, le 27 novembre, les jeunes élus se sont réunis en assemblée plénière à l'Hôtel de Ville.

Ils ont ainsi pris place, pour la première fois, dans les fauteuils occupés par les conseillers municipaux adultes. *"Vous avez accompli la même démarche que ceux qui sont élus pour conduire les affaires de la ville. Ça s'appelle*

la démocratie, a expliqué le maire Jean-Baptiste Gagnoux. *Vous êtes les représentants des jeunes de Dole. Vous avez désormais des droits et des devoirs. Vous allez devoir défendre vos idées en tenant compte de celles des autres et c'est la majorité d'entre vous qui décidera."*

Trois commissions de travail

Lors de cette première séance, les enfants ont adopté le règlement intérieur de l'assemblée et leur répartition au sein de trois commissions de travail : solidarité, environnement et vie des enfants (sports, loisirs, écoles). *"Le nombre de commissions a été réduit*

afin que vous soyez plus nombreux lors des réunions" a indiqué Nathalie Jeannet. S'adressant aux parents, la vice-présidente du Grand Dole chargée de l'enfance-jeunesse a ajouté : *"Vos enfants vont un petit peu changer au cours de ce mandat et adopter une autre vision de la citoyenneté."*

Les membres du Conseil municipal des enfants ont désormais deux ans devant eux pour élaborer et mettre en œuvre les projets qui leur tiennent à cœur. Bon mandat à ces jeunes citoyens impliqués dans la vie de la cité !

+ d'infos : découvrez le trombinoscope des jeunes élus sur www.doledujura.fr, rubrique Conseil municipal des enfants.

Une proposition de loi de Jean-Marie Sermier



Le député Jean-Marie Sermier s'est inspiré de l'expérience du Grand Dole pour élaborer une proposition de loi visant à lutter contre les stationnements illicites de gens du voyage.

Le Grand Dole répond à ses obligations légales pour l'accueil des gens du voyage. À Authume, une aire d'accueil de 20 places

est ouverte toute l'année. À Choisey, une aire de grands passages s'ouvre d'avril à septembre aux groupes de plus de 30 caravanes.

Compte-tenu de cet effort important de la collectivité, c'est avec colère que les élus voient régulièrement des véhicules s'installer du jour au lendemain sur des terrains publics ou privés, absolument inadaptés. Souvent, il s'ensuit de

nombreux désagréments comme des branchements non autorisés sur le réseau électrique, l'absence d'installations sanitaires, des problèmes de propreté, de gestion des déchets, etc.

À partir de ce qu'il constate dans le Grand Dole, le député Jean-Marie Sermier a déposé une proposition de loi "pour mieux accompagner les élus locaux confrontés aux stationnements illicites des gens du voyage". Jean-Claude Lab, maire de Choisey et membre du bureau communautaire en charge des gens du voyage, a contribué à rédiger ce texte, qui a été co-signé par 35 députés. "C'est une proposition de loi technique, explique Jean-Marie Sermier. L'objectif n'est pas de faire de l'esbroufe mais de répondre concrètement aux attentes des maires. On ne peut pas les laisser démunis face à ces situations."

Échanges avec Gérard Larcher

À l'invitation de Gérard Larcher, président du Sénat, Jean-Baptiste Gagnoux a pu échanger sur les problématiques rencontrées par les villes moyennes dans un contexte social particulièrement tendu.

Après des échanges préalables avec Sylvie Vermeillet et Marie-Christine Chauvin, sénatrices jurassiennes, investies dans la défense de notre département, cet échange avec le président du Sénat été l'occasion d'aborder les problèmes rencontrés au quotidien par les élus de villes moyennes.

Le maintien et le fonctionnement de leurs hôpitaux, un dossier sur lequel chacun s'accorde à dire qu'une réforme en profondeur est souhaitable. "Le système de soins, notamment dans les hôpitaux doit évoluer car il est devenu ingérable" a souligné le maire de Dole. Le rôle des métropoles par rapport aux villes moyennes : "l'organisation de la France ne peut reposer quasi exclusivement sur un réseau de métropoles qui concentrerait l'immense majorité des services et des activités."

Jean-Baptiste Gagnoux a plaidé pour que l'État remette les



● Accompagné par la sénatrice Marie-Christine Chauvin, Jean-Baptiste Gagnoux a rencontré Gérard Larcher, président du Sénat.

collectivités locales au cœur du processus décisionnel en faisant des élus une interface efficace nécessaire à toute prise de décision. Le président du Sénat, qui partage cet objectif, a réaffirmé qu'il continuerait d'insister auprès d'Emmanuel Macron pour un changement de méthode.

ÉCONOMIE : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

Des entreprises se développent, de nouveaux acteurs arrivent : les efforts réalisés depuis 2014 pour renforcer l'attractivité du bassin économique dolois et favoriser l'émergence d'activités innovantes portent leurs fruits. Au bénéfice du territoire et de l'emploi.

POLE ECONOMIQUE
INNOVATION

SCABOIS

50

• Situé sur les communes de Choisey et Damparis, le pôle Innovia (70 ha) accueille aujourd'hui quatre entreprises : Ynsect, Cylindre, Scabois et BGI. Elles seront rejointes par 2F Construction puis, d'ici 2022, par Colruyt qui souhaite développer son activité.

“Il y aura aussi des effets positifs indirects puisque ces deux gros chantiers vont générer de l'activité pour nos entreprises de BTP”

• **Jean-Pascal Fichère**
président du Grand Dole

250 EMPLOIS BIENTÔT CRÉÉS DANS LA LOGISTIQUE

Les deux enseignes Intermarché et Colruyt ont choisi le Grand Dole pour se développer. Elles vont construire de nouvelles infrastructures.

C'est un travail au long cours, peu visible mais qui finit par payer... Le développement économique est la grande priorité de la Communauté d'agglomération. Parce qu'un territoire a besoin de créer des richesses et des emplois pour répondre aux attentes de la population, le Grand Dole a mis en place une stratégie performante d'accueil et d'accompagnement des entreprises. Objectif : faire valoir nos atouts, en termes de situation géographique, de services ou de formation, dans un contexte de concurrence territoriale accrue.

Ainsi, après avoir, notamment, accompagné l'installation de l'usine prototype d'Ynsect à Innovia ou le développement à Dole de Mahytec, un acteur de la prometteuse filière hydrogène, l'Agglomération vient d'enregistrer deux très bonnes nouvelles dans le domaine de la grande distribution et de la logistique.

Le groupement des Mousquetaires (Intermarché) a décidé de créer une nouvelle base logistique à Rochefort-sur-Nenon pour stocker des produits frais, secs et surgelés. La construction d'un entrepôt moderne de 68 000 m² permettra donc de consolider l'emploi des 200 salariés de la base existante sur la commune depuis 1981 et d'envisager la création de 150 nouveaux postes à l'horizon 2021.

Mi-novembre, le groupe Colruyt France (84 magasins) a annoncé sa volonté d'implanter sur le pôle Innovia un nouvel entrepôt de 25 000 m², tout en conservant la base de Rochefort. Au moins 600 emplois sur le territoire du Grand Dole seront ainsi sauvegardés et une centaine de nouvelles embauches est prévue. *“Au-delà des emplois créés par ces deux groupes, il y aura aussi des effets positifs indirects puisque ces deux gros chantiers vont générer de l'activité pour nos entreprises de BTP”* se réjouit Jean-Pascal Fichère, le président du Grand Dole.

Pour les services de l'Agglomération, le travail se poursuit avec l'accompagnement de Colruyt et d'Intermarché dans leurs démarches de recrutement. Un "pack accueil" pourrait ainsi être proposé aux nouveaux salariés et à leurs familles qui rejoindront notre territoire.

ZOOM

Ça roule pour Cylindre

Créée en 2015, l'entreprise d'usinage de précision Cylindre a connu une progression fulgurante. Dirigée par Patrice Besançon, cette filiale du groupe suisse Dixi a d'abord été hébergée au Centre d'activités nouvelles du Grand Dole. Fin août, elle s'est installée sur le pôle Innovia. Cylindre emploie 50 salariés. Une quinzaine de recrutements sont d'ores et déjà programmés en 2019.

REPRISE D'ENTREPRISE

UNE SAGA FAMILIALE QUI SE POURSUIT

En septembre 2018, Didier Hintzy a racheté au groupe Peppler cinq magasins. Dont le site dolois créé il y a 51 ans par son grand-père.



● Didier Hintzy, entouré par une partie du personnel d'Hintzy Distribution. L'enseigne commercialise des produits de second œuvre du bâtiment.

W J'en rêvais depuis 20 ans. C'était un challenge humain. Si je ne relevais pas le défi, le personnel allait connaître quelques difficultés...".

Didier Hintzy est aujourd'hui un chef d'entreprise heureux. En septembre dernier, à l'issue d'un véritable "parcours du combattant", il a racheté au groupe américain Peppler cinq magasins de distribution de produits de second œuvre du bâtiment à Chalon-sur-Saône, Dijon,

Lons-le-Saunier, Besançon et Dole. Signe particulier : le site de Dole a été créé en 1967 par Eugène Hintzy,

"Une négociation difficile avec les Américains"

le grand-père de Didier. Il a ensuite été exploité par ses parents Claude et Jeanne avant d'être repris par Peppler

en 2011. "Les dirigeants français du groupe m'ont proposé ce projet de reprise car ils souhaitaient se désengager de la distribution tout en restant les premiers fournisseurs de nos magasins indépendants. Mais il y a eu une négociation difficile avec les Américains... Il a fallu trouver des financements ; j'ai même dû subir un suivi médical quotidien pendant 6 mois !". L'entrepreneur a pu compter sur l'appui de l'association Initiative Dole Territoires (voir ci-dessous) qui lui a accordé un prêt d'honneur et a assuré un suivi permanent de son projet "même dans les phases les plus dures".

Les cinq magasins repris par Didier Hintzy totalisent 20 salariés, dont 8 à Dole (avenue De Lattre de Tassigny) où est installé le siège social d'Hintzy Distribution. Ils commercialisent de la peinture, des revêtements (sols et murs) et de l'outillage à destination des professionnels (70 % de la clientèle) et des particuliers.



● Paul Janson est le président d'Initiative Dole Territoires.

Initiative Dole Territoires : un soutien précieux

Membre du réseau Initiative France, l'association Initiative Dole Territoires (ex Entreprendre et Réussir) accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise dans le montage et le financement de leurs projets. Ces derniers peuvent solliciter un prêt d'honneur à taux 0 sans garantie, ce qui facilite l'obtention d'un prêt bancaire. Celui-ci s'élève en moyenne à 9 700 €. Les entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant 3 à 5 ans

et peuvent avoir accès à divers dispositifs pour assurer leur réussite économique. Chaque année, une soixantaine d'entreprises sont ainsi aidées, principalement des artisans et des commerçants. 80 % des entreprises accompagnées par Initiative Dole Territoires sont pérennes au bout de 3 ans.

+ d'infos : Initiative Dole Territoires – Centre d'activités nouvelles
210, av. de Verdun BP 400 39100 Dole.
Tél : 03.84.82.88.92.
www.initiative-doleterritoires.com

AFULUDINE RÉINVENTE LES LUBRIFIANTS



● En octobre, lors du salon Made in Jura, Fabrice Lallemand a présenté la dernière gamme d'AFULudine destinée aux cyclistes : AFUbike.

Créée à Besançon, la start-up AFULudine vient d'emménager à Dole au Centre d'activités nouvelles.

Une invention tient parfois à peu de choses. En observant la brosse à cheveux de sa fille, Fabrice Lallemand a eu l'idée de mettre au point une solution à base d'eau et d'alcool possédant les propriétés d'un lubrifiant sans contenir d'huile. En 2016, cet enseignant-chercheur a créé l'entreprise AFULudine sur le site de l'Université de Franche-Comté à Besançon. Après avoir obtenu le grand prix du ministère de l'écologie, la start-up est entrée en phase de production. Dans un premier temps, elle a commercialisé une gamme de lubrifiants destinés aux industriels puis des produits adaptés aux artisans et aux particuliers.

Pour passer au stade de l'industrialisation, AFULudine a choisi de s'installer dans le Grand Dole. Depuis décembre, l'entreprise a profité du départ de Cylindre (voir page 11) pour s'installer dans la pépinière d'entreprises située au Centre d'activités nouvelles. La production démarre début janvier.

Une centaine de tonnes de lubrifiant devrait ainsi être fabriquée à Dole dès cette année. AFULudine emploie 12 salariés et prévoit entre 10 et 15 embauches supplémentaires d'ici fin 2019.

FLASHEZ MOI !



2 QUESTIONS À...



● **CLAIRE BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE**
vice-présidente du Grand Dole en charge du développement économique

Le développement économique est une compétence "historique" de la communauté d'agglomération, dont le rôle a encore été renforcé par la loi NOTRE en 2015. Quelle est la politique du Grand Dole dans ce domaine ?

"Le développement économique est la principale priorité de la Communauté d'agglomération, l'objectif étant de maintenir et créer des emplois. Le Grand Dole a mis en place une stratégie performante d'accueil et d'accompagnement des entreprises. Pour permettre l'implantation et le développement des entreprises, depuis 2017, le Grand Dole gère toutes les zones d'activités économiques de son territoire, ce qui permet de proposer une offre diversifiée aux chefs d'entreprise.

Le Grand Dole dispose d'une pépinière d'entreprises qui offre bureaux et ateliers à louer (2 300 m²). Une dizaine de structures y sont actuellement accueillies. La collectivité recense l'offre immobilière locative du territoire et oriente les entreprises en fonction de leurs besoins.

Le Grand Dole a la possibilité d'apporter une aide à l'immobilier aux entreprises qui investissent sur son territoire. La collectivité abonde le fonds d'Initiative Dole Territoires pour soutenir la reprise et création d'entreprises. Chaque année, ce sont plus de 60 entreprises aidées par un prêt à 0%. Un guichet d'accueil unique situé au Centre d'activités nouvelles permet aux entreprises d'obtenir les réponses et les appuis dont elles ont besoin : financement, recrutement, contact avec les services de l'État, des collectivités...

Enfin, le Grand Dole maintient une forte synergie avec tous les partenaires de l'économie, Agence économique régionale, chambres consulaires, universités, pôles de compétitivité, organisations professionnelles."

Notre bassin d'emplois semble retrouver une nouvelle attractivité. La stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années a-t-elle payé ?

"La principale force de notre collectivité dans ce domaine est la réactivité. Pour des projets tels qu'Ynsect, ITM, Colruyt, Cylindre ou AFULudine, nous avons pu répondre très rapidement aux besoins des entreprises. Nous bénéficions d'une offre immobilière assez large en termes d'ateliers ou de bureaux, à des prix convenables et un travail important est conduit afin de constituer des réserves foncières. Le parc Innovia, aménagé par le Grand Dole, représente un atout considérable avec déjà plus de 350 emplois sur le site."

CENTRE SOCIAL

DIX ANS D'ESCALE



Situé dans le quartier du Poiset et géré depuis 2008 par les Loisirs Populaires Dolois, le centre social Escale multiplie les initiatives d'accueil et de service à destination des habitants du Grand Dole. Le credo de son équipe : l'accompagnement et la convivialité.

■ *Adultes, famille, jeunes, seniors... nous avons à cœur de nous adresser à tout le monde, habitants du Poiset, de Dole et du Grand Dole. L'Escale est un espace de lien social où tout le monde peut trouver sa place* "explique d'emblée Mourad Gasmî, le directeur du centre social.

Et de fait, tous les jours ouvrables de l'année et à toute heure il se passe quelque chose d'intéressant au 2 boulevard de la Corniche : "loisirs créatifs, jeux de société, randonnée pédestre, théâtre, informatique, initiations linguistiques, atelier cuisine...", nous avons mis en place des activités et des

créneaux horaires très diversifiés afin de répondre aux envies, besoins et possibilités de chacun". Le tout à des tarifs très avantageux, tout comme les formations, ateliers pédagogiques, spectacles, sorties et séjours qu'organise aussi le centre... "Grâce aux subventions de la Ville de Dole (100 000 € par an), du Grand Dole et de la CAF, mais aussi du Département, de la Région, de l'Etat et même de l'Europe" précise Mourad Gasmî.

"L'Escale est un espace de lien social où tout le monde peut trouver sa place"

L'Escale propose également un accueil de loisirs, un service d'accompagnement aux devoirs et abrite une médiathèque riche de 2 500 documents. "Cet accès facilité aux loisirs éducatifs, aux sports et à la culture est rendu possible grâce à l'implication de chaque instant des salariés et des animateurs des Loisirs

Populaires Dolois, mais aussi de notre formidable réseau de 45 bénévoles !" se réjouit Mourad Gasmî. "Tout le monde peut également pousser notre porte simplement pour échanger" précisent Corinne Lenzi-Nardi et Jérôme Bernard, les deux conseillères en économie sociale et familiale, en charge de l'accueil de tout nouveau bénéficiaire du centre et de l'animation des "cafés du lundi". Et, pour ceux qui n'osent pas, des animations festives hors les murs "menées tambour battant par les bénéficiaires du Centre eux-mêmes" sont organisées plusieurs fois par an dans les quartiers, "au plus près de leurs habitants". "Nous sommes aussi là pour écouter, conseiller et, au besoin, accompagner tout un chacun, en situation difficile, fragile ou pas ; il existe autant de situations que de personnes, et chacun de nos 350 bénéficiaires est unique !" conclut le directeur.

+ d'infos : 2, boulevard de la Corniche.
Tél. 03 84 82 34 84 - Mail :
centresocialescale@loisirspop.com

Dole, territoire pilote de la bienveillance éducative

Les crèches Le Petit Prince et Les Petits Loups expérimentent des outils permettant de favoriser le développement des compétences socio-affectives des enfants.

Après la remise à la Ville du label de la bienveillance éducative en novembre 2017, Dole poursuit son compagnonnage avec l'association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance. Ainsi, depuis octobre dernier, le personnel de la crèche Le Petit Prince et du multi-accueil Les Petits Loups participe à un projet pilote dans le cadre d'un programme de recherche-action intitulé Accompagne-moi.

"L'objectif est d'améliorer les pratiques éducatives des professionnels de la petite enfance afin de favoriser le développement des compétences socio-affectives des enfants, c'est-à-dire la communication, la régulation des émotions, l'empathie, etc.", explique Marie-Iris de Foucauld, chef de projet



• Le lancement du projet au multi-accueil Les Petits Loups s'est déroulé en présence de Frédérique Dray, adjointe au maire chargée des affaires sociales et familiales.

pedagogie et recherche de l'association. Pour cela, nous expérimentons des outils mis au point au Québec que nous avons adaptés pour la France."

Il ne s'agit pas pour autant de révolutionner les pratiques mais de mieux prendre en compte l'importance

de chaque acte ou parole, en apportant un contenu scientifique afin de comprendre comment cela est perçu par l'enfant.

+ d'infos : eduensemble.org/recherches-actions

PÉRISCOLAIRE

Quand les étudiants deviennent animateurs

Grâce à un partenariat avec le lycée Nodier, des élèves de BTS ont été recrutés sur des postes d'animateurs.

Depuis la rentrée scolaire, de nouveaux animateurs encadrent les écoliers dolois pendant la pause méridienne : une vingtaine d'élèves en BTS Tourisme du lycée Charles-Nodier. Un partenariat a en effet été conclu avec l'établissement. Un travail important a été réalisé sur les emplois du temps scolaires afin que les étudiants puissent être libérés sur le temps de midi.

Un partenariat gagnant-gagnant qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle, d'une part, et de renforcer les équipes d'animation du Grand Dole d'autre part. Ces jeunes apprennent à travailler en équipe et découvrent, aux côtés de professionnels aguerris, des techniques d'animation dédiées au jeune public (3 à 10 ans).



• Comme ici à l'école Wilson, les élèves de BTS Tourisme du lycée Nodier participent à l'encadrement des enfants sur le temps de midi.

SANTÉ

UN ACCORD ESSENTIEL POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE CHIRURGIE

Dès cette année, de nouvelles consultations pré-opératoires en ORL, urologie et ophtalmologie seront assurées à Dole par des chirurgiens et anesthésistes bisontins. À terme, toutes les interventions de chirurgie ambulatoire pourront être réalisées au CH Louis-Pasteur.

Le centre hospitalier Louis-Pasteur de Dole et le centre hospitalier régional universitaire Jean-Minjoz de Besançon poursuivent leur coopération au bénéfice des patients du bassin dolois. Le 14 décembre à l'Hôtel de Ville, un accord relatif à l'activité chirurgicale a ainsi été signé par Jean-Baptiste Gagnoux et Jean-Louis Fousseret, les présidents des conseils de surveillance des deux établissements et Pierre Pribile, directeur de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté. Objectifs : développer une offre de chirurgie ambulatoire de proximité et organiser une offre de chirurgie de qualité. C'est la première fois qu'un accord entre groupement hospitalier de territoire s'effectue ainsi en Bourgogne-Franche-Comté.

Dès cette année, de nouvelles consultations pré-opératoires en ORL, urologie et ophtalmologie seront donc assurées à Dole par des chirurgiens et anesthésistes bisontins, les interventions se déroulant au CHRU. Parallèlement, des études seront lancées pour la rénovation des blocs opératoires du CH Louis-Pasteur. Financés en partie par l'Agence régionale de santé, ces travaux



• L'accord de coopération entre l'hôpital de Dole et celui de Besançon a été signé par Jean-Louis Fousseret, président du Conseil de surveillance du CHRU et maire de Besançon, Pierre Pribile, directeur général de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté et Jean-Baptiste Gagnoux, président du Conseil de surveillance du CH Louis-Pasteur.

permettront de réaliser, à partir de 2021, la totalité de la chirurgie ambulatoire au centre hospitalier Louis-Pasteur.

"Une nouvelle page s'écrit pour l'hôpital de Dole" s'est félicité le maire de Dole en rappelant que la coopération avec le CHRU de Besançon avait déjà permis de renforcer l'équipe médicale doloise dans de nombreuses spécialités : cardiologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, dermatologie...

Indispensable au regard de la démographie médicale et du contexte de réorganisation de l'offre de soins, ce nouvel accord, engagé dans le cadre du groupement hospitalier de territoire, assure la pérennité d'une de la chirurgie publique pour les 100 000 habitants du bassin de vie couvert par le centre hospitalier Louis-Pasteur et vient compléter l'offre actuelle de l'hôpital et de la polyclinique.



Un nouveau scanner

Depuis début septembre, le centre hospitalier Louis-Pasteur dispose d'un nouveau scanner. Un équipement à la pointe de la technologie qui permet d'améliorer le confort et la sécurité des patients, tout comme les conditions de travail des manipulateurs en radiologie. Le scanner de l'hôpital, le seul du bassin dolois, est accessible 24h/24 et 7 jours/7 afin de garantir les prises en charge en urgence. 15 138 examens ont été réalisés en 2017. Lors de l'inauguration du scanner le 4 décembre, Jean-Baptiste Gagnoux s'est réjoui de l'arrivée d'un "outil moderne, renouvelé, indispensable à un établissement comme le nôtre" et y voit un "signe positif" pour le centre hospitalier Louis-Pasteur.

SPORT

Crissey, futur siège de la ligue régionale de football ?

La Ville et le Grand Dole sont candidats à l'accueil de la ligue Bourgogne-Franche-Comté de football qui souhaite réunir sur un seul site ses installations administratives, techniques et sportives.

Suite à la fusion des deux ligues de Bourgogne et de Franche-Comté en 2017, la ligue régionale de football souhaite regrouper l'ensemble de ses activités (siège social et administratif, centre technique, pôle espoirs) sur un site unique. Un appel à candidature des collectivités a donc été émis début 2018.

La Ville de Dole et la Communauté d'agglomération ont alors lancé une réflexion commune pour la recherche d'un emplacement en capacité de répondre à ces exigences. Le site de Crissey (terrains de sports, château et emplacement des anciennes serres municipales) semblerait convenir. Ce lieu constitue également un emplacement idéal au regard des demandes d'hébergement, de la



• Des membres du conseil d'administration de la ligue de football ont visité les infrastructures doloises – ici le stade Bobin – en septembre dernier.

proximité des installations sportives et des établissements scolaires (collèges et lycées), de son accessibilité et de son environnement.

Verdict le 28 février

À l'issue d'un long processus de sélection et de plusieurs visites in situ, seuls deux dossiers restent en lice, ceux de Dole et Dijon. La ligue se prononcera

définitivement sur le choix du site retenu lors de l'assemblée générale du 28 février 2019. "Nous sommes plus challengers que favoris mais nous mettrons tout en œuvre pour jouer notre carte et faire valoir nos atouts, souligne le maire Jean-Baptiste Gagnoux. Ce projet est particulièrement intéressant pour notre territoire, en termes d'attractivité et d'emploi."

GASTRONOMIE

Un rendez-vous gourmand à Dolexpo

Du 7 au 9 décembre, le salon gastronomique Régalexpo a réuni 65 exposants, issus à 70 % de la grande région Bourgogne-Franche-Comté. Dégustations de produits labellisés d'exception, démonstrations culinaires, ateliers pour les enfants et conférences sur l'alimentation étaient au programme de cette première édition. Un événement organisé par la société publique locale Hello Dole et le Comité gastronomie et promotion des produits régionaux.





• Chargement en sel au Centre technique municipal.

CIRCULATION ROUTIÈRE

DES SERVICES PARÉS POUR L'HIVER !

De novembre à mars, le dispositif de viabilité hivernale permet à la Ville d'intervenir afin de sécuriser les conditions de circulation en cas de neige et/ou de verglas.

Depuis le 16 novembre, le matériel est prêt et les équipes constituées. Jusqu'à la mi-mars, les services municipaux mettent en œuvre la viabilité hivernale.

Trois camions utilisés le reste de l'année par les services techniques sont équipés d'une lame chasse-neige à l'avant et d'une saleuse à l'arrière, dont un petit 4x4 récemment acquis destiné aux rues les plus difficiles. Deux tracteurs du service propreté passent également en mode hiver.

Quant aux quatre équipes, composées chacune d'un responsable et de six agents habilités (soit deux par véhicule), elles sont d'astreinte pendant une semaine, à tour de rôle. Chargé de la veille météo, le responsable d'équipe doit se lever régulièrement pendant la nuit en cas de risque d'intempérie. Et si l'alerte neige ou verglas est donnée, l'intervention démarre à 4 heures. *"Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cela ne sert à rien de saler avant, au cours de la nuit, précise Philippe Jaboviste, adjoint au maire chargé des services techniques. Il faut qu'il y ait un minimum de circulation pour que le sel puisse faire effet."*

Des rues prioritaires

Les axes principaux et les rues en pente, comme celle du Vieux Château ou la Rampe du Cours, sont traitées en priorité. Le premier véhicule qui quitte le Centre technique municipal file directement avenue Léon-Jouhaux afin de sécuriser l'accès à l'hôpital. *"Tant que ces rues prioritaires ne sont pas dégagées, on ne peut pas intervenir dans les quartiers"* poursuit l'élu. C'est

donc vers 10-11 heures que la totalité de la ville (335 km de voirie en aller-retour) est dégagée, sachant que les camions doivent revenir se recharger en sel plusieurs fois dans la matinée. Certaines avenues et le pont de la Corniche relèvent du service des routes du Département : *"en règle générale, c'est celui qui passe en premier qui sale"*.

Quant aux trottoirs, ils sont déneigés en centre-ville et devant les bâtiments publics. Pour le reste, cette responsabilité incombe aux riverains depuis un arrêté du 28 octobre 2009 : chacun est en effet tenu de balayer la neige ou de saler au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Au cours de l'hiver 2017/2018, cinq sorties "viabilité hivernale" ont été comptabilisées dont seulement trois ont mobilisé tous les véhicules.

Du sel en stock

Du sel de déneigement (chlorure de sodium) est principalement utilisé par la Ville comme "fondant routier". Les services techniques disposent en permanence d'un stock de 90 tonnes, ce qui correspond à une semaine de salage quotidien. En centre-ville, un autre produit est épandu : du chlorure de calcium. Plus coûteux, il est moins corrosif pour le revêtement des rues récemment rénovées.

ÉDUCATION

La maternelle des Sorbiers rouvre ses portes

Ce lundi 7 janvier, les élèves découvrent leur nouvelle école.



Un peu plus d'un an après l'incendie qui l'avait gravement endommagée en octobre 2017, l'école maternelle des Sorbiers, refaite à neuf, est de nouveau opérationnelle. La Ville a engagé la réhabilitation complète du bâtiment avec l'aménagement de quatre salles de classe, un local pour les ATSEM et les visites médicales, un espace de motricité et un accueil périscolaire. Les locaux

sont modernes et fonctionnels. Lancés en mai, les travaux se sont achevés fin novembre. Hébergés depuis le sinistre dans l'école élémentaire voisine, les élèves (trois classes) et les enseignantes investissent les lieux ce lundi 7 janvier, au retour des vacances de Noël.

Le montant total de cette opération, incluant le relogement, les mesures conservatoires, les études, les travaux et les équipements, s'élève à 1,15 M€.



BRÈVES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 17 janvier au 23 février, une campagne de recensement de la population par sondage sera effectuée par cinq agents recenseurs. Les personnes concernées – un peu plus de 1 000 foyers dolois – seront avisées par courrier.

+ d'infos : service des formalités administratives 03 84 79 79 79

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE

Comme chaque année, la police municipale organisera une séance de révision des connaissances du code de la route mardi 12 février à 14 heures à l'Hôtel de Ville.

Inscriptions par téléphone au 03 84 79 79 89 ou par mail : s.guyon@dole.org

SUPPRESSION D'UNE BENNE À DÉCHETS VERTS

En raison des travaux de rénovation de la résidence autonomie des Paters, la benne à déchets verts située rue des Paters est supprimée à compter de ce mois de janvier. Les usagers sont invités à utiliser la benne de la rue Herbert-Marcuse ou à se rendre en déchetterie.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Le principe de révision annuelle de la liste électorale a été modifié. Ainsi, pour pouvoir voter lors du scrutin européen le 26 mai 2019, vous aurez jusqu'au vendredi 19 avril pour vous inscrire ou procéder à un changement d'adresse.

+ d'infos : service des élections 03 84 79 79 79



• En 2018, les Journées de l'habitat avaient accueilli 8000 visiteurs.

SALON

PLUS DE 110 EXPOSANTS AUX JOURNÉES DE L'HABITAT

Les 38^e Journées de l'habitat se dérouleront du vendredi 25 au lundi 28 janvier à Dolexpo.

Lancées en 1981 par des constructeurs de maisons individuelles, les Journées de l'habitat sont depuis lors attendues chaque année par les visiteurs qui ont un projet de rénovation, d'aménagement ou de construction. Toujours composée d'artisans du bassin dolois, l'association organisatrice est désormais présidée par Julien Cionco.

Comme en 2018, la 38^e édition du salon se déroulera à Dolexpo. Plus de 110 exposants seront installés sur 3 160 m², représentant tous les corps de métiers du bâtiment. Cette année, les aménagements extérieurs ont été retenus comme thème principal : jardins, piscines, terrasses, spas, entretien des espaces verts, chalets bois... seront ainsi présentés dans le hall d'entrée du parc d'exposition.

Par ailleurs, 700 m² sont dédiés à la convivialité avec un espace restauration, des stands de produits alimentaires, des

animations et des conférences. Un jeu concours sera également organisé pendant le salon. À gagner : des repas dans un restaurant gastronomique de la région.

Horaires :

- **Vendredi 25 janvier**
de 14 h à 19 h
- **Samedi 26 et dimanche 27 janvier**
de 10 h à 19 h
- **Lundi 28 janvier**
de 10 h à 18 h

Entrée gratuite.

+ d'infos : www.journeehabitatdole.fr

COMMERCE

Un centre-ville de plus en plus attractif

En 2018, le nombre d'ouvertures de commerces (30) en cœur de ville a été nettement supérieur à celui des fermetures (19). Le taux de vacance

commerciale a ainsi été ramené à 12 % ce qui place Dole dans la moyenne nationale. Rappelons que ce taux dépassait les 20 % il y a deux ans.

Ils ont ouvert récemment



• Agnès Dalvard

• Élégance & vous Place aux fleurs

"Des tenues élégantes et modernes, accessibles à un grand nombre de morphologies". Mi-novembre, Agnès Dalvard a ouvert une nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin Élégance & vous, place aux Fleurs (ex Joujou joyeux). Après avoir travaillé comme vendeuse, la jeune commerçante avait envie de se lancer à son compte pour "pouvoir sélectionner les articles et fidéliser la clientèle". Elle propose exclusivement des marques françaises et italiennes.

Horaires : ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h30 (non-stop).



• Fabrice Cantaux

• Bistrot de la place aux Fleurs Place aux fleurs

Un beau plafond à la française, des peintures murales évoquant l'ambiance d'un café parisien des années 1920... Après cinq mois de travaux, l'ancien magasin de vêtements de la place aux Fleurs est méconnaissable: Fabrice Cantaux l'a transformé en café-restaurant d'une trentaine de couverts. Le Bistrot de la place aux Fleurs sert, uniquement le midi, des plats du jour. "La cuisine est en partie bio mais pas uniquement" précise celui qui avait déjà tenu le restaurant Bio Croc entre 2012 et 2014, avenue Duhamel.

Horaires : ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h, le dimanche de 10h à 16h.



• Manuel Theron

• Toques et Méditerranée Place du 8 mai

De l'huile d'olive des Baux de Provence, du panettone de la vallée d'Aoste, du jambon pata negra ou des navettes provençales... Voici quelques-uns des produits proposés par Toques et Méditerranée, l'épicerie fine que Manuel Theron a ouverte fin novembre place du 8 mai, dans l'ancienne pharmacie. Cuisinier de formation, le commerçant a sélectionné des produits d'exception issus du bassin méditerranéen : Provence, Espagne, Italie, Portugal, Grèce et Malte.

Horaires : ouvert le mardi de 9h30 à 18h et du mercredi au samedi de 9h30 à 19h (non-stop)



• Mélanie Porcherel

• Dol'Barbershop Rue des Arènes

Début décembre, le salon Mélanie Porcherel s'est agrandi avec l'ouverture de Dol'Barbershop dans les anciens locaux de la Librairie des fleurs. Dans une ambiance "vintage", les hommes ont désormais un espace bien à eux pour se faire couper les cheveux ou tailler la barbe "à l'ancienne". Une perruquerie sera prochainement aménagée à l'arrière du salon. Mélanie Porcherel et ses deux employées vous accueillent avec ou sans rendez-vous.

Horaires : ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h30 (non-stop.)



• Nuit des copistes

NUITS CULTURELLES

ON N'EST PAS COUCHÉ!



• Nuit des conservatoires



• Nuit de la lecture



• Nuit du cinéma

En janvier, la culture nous tient en éveil avec les nuits du cinéma, des copistes, de la lecture et des conservatoires.

Les 12, 18, 19 et 26 janvier, les établissements culturels dolois vous ouvrent leurs portes... jusqu'au bout de la nuit. Le mois des nuits sera lancé samedi 12 janvier par la MJC qui proposera, aux Tanneurs, une nuit du cinéma consacrée au réalisateur Tim Burton avec la projection de trois films (Edward aux mains d'argent, Beetlejuice et Les Noces funèbres) rythmée par les animations de l'association Les Ravagés.

Puis, vendredi 18, ce sera la 4^e édition de la nuit des copistes. Le Musée des beaux-arts et la maison natale de Pasteur participent à l'événement en accueillant les artistes amateurs qui souhaitent reproduire des œuvres des collections ou de l'exposition temporaire "La fin des jours" (voir ci-contre). Des animations sont également proposées comme une initiation à la calligraphie japonaise chez Pasteur.

Le lendemain, samedi 19, rendez-vous est donné par le réseau des médiathèques du Grand Dole. À la médiathèque Albert-Camus, vous pourrez frissonner en pyjama à la lecture de contes et en participant à des jeux sur le thème de la nuit,

des fantômes et d'autres créatures nocturnes... Changement d'ambiance à la médiathèque de l'hôtel-Dieu avec une "Murder party", soit une enquête grandeur nature par groupe de 4 à 6 joueurs. Les organisateurs promettent une "mortelle soirée" !

Enfin, vendredi 26 janvier, le Conservatoire de musique et de danse prend part pour la deuxième fois à la nuit des Conservatoires, parrainée cette année au plan national par le violoniste Gauthier Capuçon. Au programme : auditions d'élèves, répétitions publiques et concerts donnés par des professeurs et des ensembles amateurs.

Une première à Dole, la nuit des idées

Jeudi 31 janvier, Dole participera pour la première fois à la nuit des idées, un événement international organisé par le réseau des Alliances françaises.

+ d'infos : programme complet sur www.sortiradole.fr

ART CONTEMPORAIN

Lydie Jean-Dit-Pannel annonce "la fin des jours"

Jusqu'au 24 février, une exposition au musée des beaux-arts révèle l'univers et la perception de cette artiste sur notre monde.

Lydie Jean-Dit-Pannel, 50 ans, s'exprime à travers la vidéo, la photographie, le texte, la performance, la sculpture, l'installation et le tatouage. Elle enseigne à l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon et vit entre cette ville et Paris. Cette artiste est sensible aux atteintes que l'Homme porte à la planète. *"Je regarde hier pour apprendre. Je suis fascinée par l'avenir, effrayée aussi, à cause de ce que nous faisons de notre planète. Je me sens très concernée par cela."* explique Lydie Jean-Dit-Pannel.

En 2020, le musée des beaux-arts de Dole accueillera sa première rétrospective et c'est en préambule qu'est présentée la nouvelle exposition "La fin des jours", imaginée et inspirée par l'artiste autour du thème de l'achèvement du monde. Elle a été accompagnée dans cette démarche par la directrice du musée Amélie Lavin et a invité quatre autres artistes : Fanny Durand, Coline Jourdan, Héloïse Roueau et Gauthier Tassart. Lydie Jean-Dit-Pannel s'est plongée dans ses créations et



● L'artiste au cœur d'Automne, un océan de pièces de puzzle.

dans les réserves du musée afin d'y chercher les signes annonciateurs de la fin des temps. Une vision apocalyptique, poétique où se mélangent l'écologie et l'histoire de humanité. Partager et alerter sont les motivations de l'artiste, qui met en scène son inquiétude pour notre planète et son amour pour la nature ainsi que pour le monde animal.

+ d'infos : exposition temporaire jusqu'au 24 février 2019. Entrée libre.

Musée des beaux-arts 85, rue des Arènes.

Tél. 03 84 79 25 85 - <https://www.facebook.com/museedole/>

RADIO

Toute l'équipe de Fréquence Plus vous souhaite une belle et heureuse année 2019



● La comédienne Lola Sémonin, alias La Madeleine Proust, aux côtés des animateurs de Fréquence Plus Cynthia Delory et Charlie Chevasson.

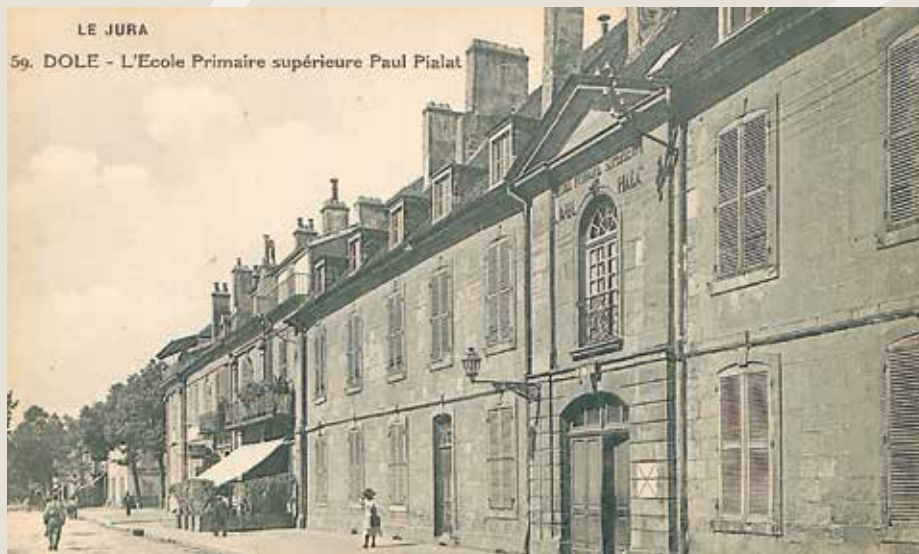


● La chanteuse Hoshi reçue dans le grand studio de Fréquence Plus en mars 2018.



+ Fréquence Plus
à Dole : 92.6 FM

UN HÔTEL PARTICULIER DÉDIÉ À L'ENSEIGNEMENT



● L'école primaire supérieure Paul Pialat a ouvert en 1895 suite au legs d'un avocat dolois.
© Réseau des médiathèques du Grand Dole

Au 80 rue des Arènes, l'hôtel André a accueilli des élèves depuis la fin du 19^e siècle et jusqu'en 2007.

"Belle maison du XVIII^e siècle avec pavillon central ajouré d'une vaste fenêtre et couronné d'un fronton triangulaire". C'est ainsi qu'André Pidoux Maduère décrit, en 1929, dans l'ouvrage *Le Vieux Dole* l'hôtel particulier du 80 rue des Arènes. Situé en dehors des fortifications de la ville, le bâtiment a été édifié par Louis-Ignace André sur un terrain acheté en 1744 à l'hôpital de la Charité. En 1769, le sieur Roussel, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, prend possession des lieux. Atteint de folie, ce dernier est connu pour avoir semé le désordre dans un couvent en se promenant dans les jardins seulement vêtu d'une redingote...

Après avoir appartenu à plusieurs familles, l'hôtel André a été vendu à l'abbé Parod en 1872. Le prêtre qui vivait à Besançon louait alors les appartements. En 1894, la Ville de Dole achète le bâtiment pour 81 000 francs grâce au legs de Paul Pialat. Cet avocat dolois, décédé

en 1880, avait fait don du "surplus de ses biens" pour "fonder ou subventionner des ateliers d'apprentissage pour les

"En 1968, ces locaux deviennent une annexe du collège de l'Arc"

travaux manuels dans la classe ouvrière de Dole". L'année d'après, la municipalité transfère donc l'école primaire supérieure de garçons installée auparavant rue de l'Orveau. L'école Paul Pialat, ancêtre de nos collèges, est agrandie avant la Grande

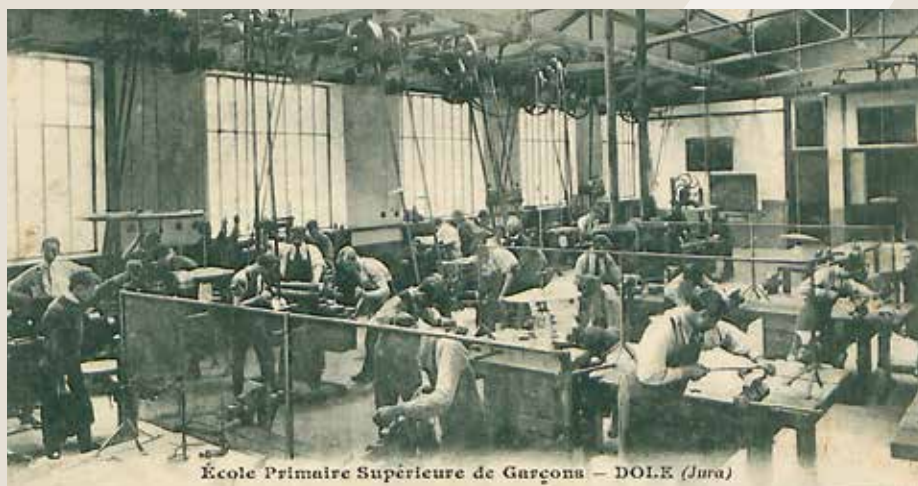
Guerre et au cours des années 1930. Elle compte des ateliers et une salle de dessin.

Dès 1939, l'établissement accueille l'hôpital auxiliaire de la Croix Rouge, dirigé par L'Union des femmes de France avant d'être occupé par les troupes allemandes en juin 1940. Il est lourdement endommagé par un bombardement en mai 1944. Après la Seconde Guerre mondiale, l'école primaire supérieure est transformée en collège moderne et technique. En 1968, ces locaux de la rue des Arènes deviennent une annexe du collège de l'Arc et un lourd programme de travaux est lancé jusqu'en 1971 afin de porter la capacité d'accueil à 1 200 élèves.

L'hôtel André renommé "Collège de l'Arc 2" a donc accueilli plusieurs générations de collégiens jusqu'à la rénovation du site historique de l'Arc par le Département du Jura en 2007. La belle demeure du XVIII^e est alors revenue dans le giron de la Ville qui a décidé d'y aménager la nouvelle école des beaux-arts (voir page ci-contre).

Rubrique réalisée en partenariat avec les Archives municipales.

Site web : patrimoine-archives.grand-dole.fr



● © Réseau des médiathèques du Grand Dole

Les élèves découvrent leur future école

En 2021, un pôle des beaux-arts sera constitué rue des Arènes. Fin novembre, une visite de l'immeuble avant travaux était organisée pour les élèves de l'école.

Créée en 1793, l'école municipale des beaux-arts a déjà connu plusieurs lieux : l'ancien hôtel de ville place aux fleurs, le collège de l'Arc puis l'immeuble du Temple, rue des Arènes. Dans deux ans, cette vieille institution doit investir un nouveau bâtiment chargé d'histoire - l'hôtel André (*voir page ci-contre*) - et se retrouvera en face du musée, afin de constituer un véritable pôle des beaux-arts.

Auparavant, des travaux seront nécessaires pour réhabiliter le premier et le second étages de l'ancien collège de l'Arc 2 soit 670 m². C'est ce qu'ont pu constater les élèves des beaux-arts lors d'une visite des locaux de leur future



• Jean-Philippe Lefèvre a guidé les élèves des beaux-arts dans les futurs locaux de leur école.

école fin novembre. "C'est important que vous puissiez prendre la mesure des volumes de ce bâtiment" a souligné Jean-Philippe Lefèvre, adjoint au maire chargé de l'action culturelle, qui leur a servi de guide dans les anciennes salles

de classe désertées depuis 2007. Les études préparatoires aux travaux seront lancées courant 2019. Les 300 élèves de l'école, qui viennent de rejoindre la rue Sombardier (*voir ci-dessous*) investiront le 80 rue des Arènes en 2021.

Des locaux provisoires rue Sombardier

Le bâtiment qui l'accueillait au 19 bis rue des Arènes ne répondant plus aux normes d'accessibilité et de sécurité, l'école des beaux-arts a déménagé vers des locaux provisoires quelques jours avant Noël. Ceux-ci ont été aménagés au 9, rue Sombardier, dans l'ancien magasin Lidl derrière la MJC. Sur 580 m², des cloisonnements ont été réalisés afin de créer quatre grandes salles (pour le dessin, la sculpture et les enfants), des vestiaires et un espace détente. Afin de faire entrer la lumière nécessaire aux artistes, des ouvertures ont été percées dans les façades et sur le toit. C'est donc dans ce nouveau bâtiment, facile d'accès et de plain-pied, que reprennent les cours à la rentrée de janvier.



• Des travaux ont été réalisés à l'arrière de l'ancien Lidl avant l'emménagement de l'école des beaux-arts

ÉQUIPEMENT SPORTIF

BARBEROUSSE : LA MÉTAMORPHOSE S'ENGAGE

Le chantier d'aménagement du complexe aquatique et sportif communautaire est bel et bien lancé. La démolition des anciens locaux de la MJC a précédé le démontage de l'ossature du gymnase Talagrand. Les opérations de terrassement et le gros œuvre vont pouvoir démarrer en ce début d'année.



• Le sol a été creusé à l'avant du bâtiment actuel afin d'accueillir les fondations de l'extension qui sera construite sur la place Precipiano.



• Regroupant des vestiaires, un réfectoire, des bureaux et une salle de réunion, une "base de vie" composée de 18 bungalows a été installée par le groupement d'entreprises C3B sur la place Precipiano.



• Fin novembre, une pelle à long bras armée d'une pince a commencé à déchieter l'ancienne Maison des jeunes et de la culture.



• Dans l'emprise du chantier, la circulation est parfaitement organisée.



• Les démolitions ont également concerné l'intérieur du bâtiment.

La lutte renaît à Dole



• L'entraîneur Ali Magomadov et quelques-uns des jeunes licenciés de la section lutte de la MJC.

Depuis deux saisons, la MJC dispose d'une section lutte ouverte aux jeunes jusqu'à 14 ans.

C'est une discipline olympique, très ancienne (elle remonterait à 5 000 ans) et universelle puisque des formes traditionnelles existent partout dans le monde. La lutte, qui n'était plus pratiquée à Dole depuis plusieurs années, a de nouveau droit de cité dans notre ville. En effet, depuis deux saisons, Ali Magomadov, qui fut vice-champion militaire d'Azerbaïdjan et de Géorgie

et entraîneur en Russie pendant 20 ans, encadre la section MJC lutte, ouverte par la Maison des Jeunes et de la Culture. Vingt-cinq jeunes âgés de 6 à 14 ans s'entraînent ainsi chaque semaine au cosec des Mesnils-Pasteur.

"Avec le Comité régional, nous avons lancé le projet d'un club-citoyen, une formule financée par la Fédération française de lutte, permettant de

former un animateur via un contrat d'apprentissage en alternance. Mais l'animateur en formation a calé en cours de route faute d'un niveau suffisant en français, explique Pierre-Olivier Laulanné, le directeur de la MJC. L'activité perdure car il y a une demande sur les Mesnils-Pasteur mais avec un entraîneur bénévole. Nous aimerions aujourd'hui faire connaître davantage cette section pour pouvoir l'ouvrir à tous les quartiers de la ville."

La lutte olympique* est un sport assez complet qui permet aux enfants de développer des qualités de coordination, d'agilité, de force et de souplesse. Il leur apprend également le respect des règles et de l'adversaire. A noter que la MJC a participé en fin d'année au dispositif "Partage ta licence" pour inciter les jeunes filles à pratiquer la lutte.

*Il existe trois styles olympiques : la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine.

+ d'infos : MJC Dole 9, rue Sombardier.
Tél. 03 84 82 00 35
Mail : contact@mjcdole.com

KARATÉ

Une ambassadrice championne du Monde !

Licenciée au club La Sauvegarde de Besançon et originaire de Peseux, la karateka Laura Sivert (21 ans) est une ambassadrice sportive du Grand Dole. La jeune femme, qui vise une qualification pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo, a réussi un véritable exploit en novembre dernier à Madrid. Alors qu'elle participait à ses premiers championnats du monde, elle a décroché la médaille d'or par équipe après avoir battu en finale le Japon. Le rêve olympique prend forme...

• Laura Sivert avait été récompensée, en octobre, lors des Trophées des sports, par Stéphane Champanhet, vice-président du Grand Dole et Patrick Lebail, président de l'Amicale des médaillés sportifs de la région doloise.



“Les Ateliers Comtois ne ressemblent pas aux autres structures”

INTERVIEW

SANDRA PETIT

Depuis un an, Sandra Petit est la responsable des Ateliers Comtois d'Expression. Dans leur "cocon" de la rue Lachiche, neuf animatrices proposent des cours et des stages aux 120 adhérents, enfants et adultes. L'association, soutenue par la Ville, fête ses 50 ans en 2019.

Dans quelles circonstances avez-vous rejoint les Ateliers Comtois d'Expression ?

“Je suis arrivée il y a 13 ans comme secrétaire dans le cadre d'un emploi aidé. Comme j'avais déjà la fibre artistique, j'aidais pendant les ateliers enfants et je me suis beaucoup investie dans l'association. J'ai pu passer mon BAFA et mon BAFD pour devenir animatrice et directrice du centre de loisirs qui fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires. Je m'occupe toujours des ateliers enfants. Un bureau collégial a été mis en place pour gérer l'association. Et depuis janvier 2018 je suis la responsable d'un groupe où on s'est réparti les tâches.”

Quelles sont les activités proposées ?

“ Nous organisons des cours hebdomadaires autour de pratiques artistiques et d'activités manuelles : dessin-peinture, mosaïque, couture, encadrement, poterie, sculpture... Depuis plusieurs années, nous nous sommes également ouverts à d'autres formes d'expression avec de la gym, de la méditation ou du yoga du rire. En parallèle, pour les personnes qui ne peuvent venir sur des créneaux réguliers, nous mettons sur pied des stages, parfois avec des intervenants extérieurs, le samedi ou pendant les vacances scolaires. Les stages nous permettent aussi de tester de nouvelles activités avant de les proposer à l'année.”



Qu'est-ce qui fait, selon vous, la spécificité des Ateliers Comtois ?

“On a un côté très convivial, très familial ; on ne ressemble pas aux autres structures. Notre local de la rue Lachiche, c'est un peu comme un cocon, notre deuxième maison ! Les adhérents viennent ici pour décompresser, s'aérer l'esprit. On a un thème de travail chaque année en vue de notre exposition du mois de juin à la chapelle des Carmélites ; mais ce n'est pas un cadre contraignant. Les gens viennent avec leurs projets et leurs idées ; nous leur laissons beaucoup de liberté. Notre spécificité, c'est aussi la fidélité de nos adhérents - certains viennent depuis 10-15 ans – et le mélange des générations. Dans le groupe de couture, il y a par exemple des ados de 14 ans et des personnes de 70 ans ! ”

+ d'infos : 58B, rue du Général-Lachiche

Tél. 03 84 82 20 09

Mail : atelierscomtois@orange.fr

Site : atelierscomtois.canalblog.com

Prochains stages :

- petit cartonnage (adultes, 19 janvier),
- création de bijoux (6-12 ans, 26 janvier),
- calligraphie latine (adultes, 2 février),
- vacances récréatives (5-11 ans, du 18 au 20 février),
- peinture et art-thérapie (adultes, 9 mars).

Des ateliers créés en 1969

En juillet 1969, Gérard et Marie-France Voutquenne lancent un centre de formation pour organiser des stages d'été en vannerie, poterie, tissage... dans la Maison des Orphelins, rue Pasteur. En 1974, le centre devient les Ateliers Comtois d'Expression et des activités permanentes sont proposées à partir de 1981. Depuis 1994, les Ateliers sont installés au 58 bis rue Général-Lachiche dans l'ancien cinéma "Le Régent" loué par la paroisse Saint-Jean.

VIOLENCES CONJUGALES

Femmes Debout sur tous les fronts

Femmes Debout dispose depuis septembre d'un logement d'urgence plus grand afin d'aider davantage de femmes victimes de violences conjugales. De plus, l'association organise des formations pour les professionnels jurassiens.

Il y'a eu une véritable prise de conscience cette année, la parole se libère."se réjouit Yassia Boudra, directrice de Femmes Debout. Dans le sillage du mouvement mondial #MeToo, de plus en plus de femmes dénoncent les violences qu'elles subissent, ce qui entraîne la hausse des demandes d'hébergement d'urgence... Alors il fallait agir !

L'appartement géré par l'association s'avérant trop petit, une subvention supplémentaire a été accordée par la Ville de Dole afin de louer un logement plus grand, avec deux chambres. "Nous sommes tous concernés par cette cause, justifie Frédérique Dray, adjointe au maire chargée des affaires sociales et familiales. Femmes Debout fait vraiment un travail de grande qualité."

Comment fonctionne ce logement ? Toute femme dans l'urgence peut prétendre y séjourner. Elle bénéficiera d'un accompagnement spécifique à sa situation et pourra se reconstruire dans un havre de sécurité. Ce logement est meublé grâce à des dons.

Tisser un réseau départemental

Par ailleurs, depuis octobre, l'association doloise propose, pour le département du Jura, des sessions de formation destinées aux professionnels (avocats, travailleurs sociaux, gendarmes, cadres de santé, etc.). L'objectif est de les sensibiliser et de leur donner les outils nécessaires pour

repérer, écouter, orienter, accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales. Cette démarche permet également de construire un réseau départemental afin que toutes les femmes concernées puissent trouver une réponse adaptée.

Ces formations, déjà suivies par une soixantaine de professionnels, ont rencontré un véritable succès. Les retombées sont très positives et les demandes ne cessent de croître. De nouvelles dates vont donc être programmées en 2019.

+ d'infos : tél. 03 84 82 14 37

Site : www.femmesdebout.org



• Des formations ont été organisées à Dole, Lons-le-Saunier et Saint-Claude pour aider les professionnels à accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales.

SPECTACLE VIVANT

Une nouvelle convention avec les Scènes du Jura



• Le chanteur Dominique A sera sur la scène de La Commanderie samedi 16 février. Un concert en coréalisation avec Promodegel - le Moulin.

La Ville de Dole participe, aux côtés du Grand Dole, à la diffusion d'œuvres du spectacle vivant. À ce titre, les collectivités soutiennent l'association Les Scènes du Jura, labellisée Scène nationale, qui vient de proposer à ses partenaires publics un nouveau contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2018-2021. Les axes du projet artistique des Scènes du Jura favorisent le développement de la culture comme outil de promotion sociale et d'équité territoriale, notamment avec la diffusion des arts dans les territoires ruraux.

Pour la saison 2018/2019, la scène nationale a programmé 35 spectacles à Dole et deux dans le Grand Dole, à Châtenois et Villers-Robert.

+ d'infos : www.scenesdujura.com

Groupe de la majorité municipale - Devoir de transparence et engagement de sincérité - Voter le budget est un acte sérieux qui ne cède rien à la plaisanterie ou à l'amateurisme ! C'est en effet une démarche essentielle au bon fonctionnement de notre démocratie locale, car il permet d'acter le financement des actions prioritaires de l'année en matière de vie quotidienne, de développement et de projets. Le budget 2019, présenté le 19 décembre, est un budget à la fois courageux et responsable. Courageux, car il maintient le niveau d'investissement destiné à la poursuite de la rénovation d'un certain nombre de bâtiments vétustes (écoles, ...) et de voirie, de la redynamisation de notre ville, des aménagements de sécurité,... Responsable, car grâce à une gestion exemplaire, nous avons pu optimiser le fonctionnement de la ville, sans rogner sur la qualité du service à la population, réduire la dette, et maintenir la fiscalité communale qui restera inchangée.

Groupe de la majorité municipale - Jean-Baptiste Gagnoux - Isabelle Girod - Isabelle Mangin - Daniel Germond - Philippe Jaboviste - Justine Gruet Jean-Philippe Lefèvre - Pascal Jobez - Sylvette Marchand - Frédérique Dray - Sévin Kayi - Jean-Pierre Cuinet - Alexandre Douzenel - Catherine Nonnotte-Bouton Esther Schlegel - Mathieu Berthaud - Jean Bordat - Jean-Pascal Fichère - Jean-Marie Sermier - Paul Roche - Jacques Pechinot - Stéphane Champanhet Annie Maire-Amiot - Isabelle Delaine - Nathalie Jeannet - Catherine Demortier - Claire Bourgeois-République - Isabelle Voutquenne Laëtitia Cussey

La fiscalité locale explose, on nous trompe ! - La fiscalité baisse, s'époumonent-ils, nous l'avons promis, nous le faisons. Vaste blague, nous dolois venons de payer nos impôts locaux, et pour la plupart nous payons plus d'impôts locaux que l'année précédente. Ce n'est jamais bon d'embrouiller les esprits et de se réjouir du bon coup que l'on vient de jouer, la confiance dans la démocratie et dans les élus en prend encore un coup, manœuvre inutile en ces temps de rejet des politiques publiques. Pourtant c'est ce que fait la municipalité. Les dépenses sur le territoire de Dole et de sa communauté d'agglo augmentent, et il nous faut payer l'addition. Peu importe de savoir si c'est la ville ou si c'est la Grand Dole qui a la charge d'effectuer les emprunts et les travaux. Personne ne se laisse prendre au subterfuge. C'est ici, à Dole qu'ont lieu les investissements - La piscine, la pelouse du stade "comme au parc des princes! disent-ils fièrement", le centre-ville et bien d'autres chantiers - Toutes ces dépenses font exploser les emprunts, donc la dette, donc nos impôts. Au moment où gronde une colère populaire qu'il faut entendre et comprendre, les plus démunis en première ligne, mais aussi bien d'autres, voilà une triste méthode, usée. Chères doloises et dolois, passez de belles fêtes de fin d'année, chacun en a grand besoin. Prenez soin de vous et des vôtres.

Groupe de la minorité - Jean Claude Wambst, Françoise Barthoulot, Gilles Card, Timothée Druet - Blog : a gauche des idées et des actes

Les Français ne supportent pas les inégalités, l'injustice sociale et fiscale. La suppression de l'ISF fait peser plus lourdement la solidarité sur les classes moyennes et populaires. Ainsi, le ras-le-bol fiscal et la baisse du pouvoir d'achat, (reprenant les propos de notre Président) ont conduit les "gaulois réfractaires au changement", les "illettrés", les "fainéants et les cyniques", les "gens qui ne sont rien", ces pauvres qui "coûtent un pognon de dingue", à "traverser la rue" pour occuper des ronds-points ou "aller le chercher". Mais les élus locaux qui ont récemment augmenté la fiscalité locale, au premier rang desquels, le Président du Grand Dole, Le Maire de Dole et le Député (chef de la majorité), ont aussi une responsabilité dans la pression fiscale et la baisse du pouvoir d'achat sur notre territoire. Justice fiscale et préservation de l'environnement vont de pair. En Suède, la taxe carbone a fait ses preuves depuis plus de trente ans avec une acceptation de la population car elle n'a pas alourdi la fiscalité. Ils ont d'abord baissé la fiscalité et ensuite introduit la taxe carbone. Chaque fois que la taxe augmente, la fiscalité diminue par ailleurs. Elle est donc neutre fiscalement.

Ako Hamdaoui

Quel est le rôle d'une municipalité quand ses habitants souffrent d'un pouvoir d'achat en berne ? - Il y a plusieurs mois, une enquête sur 203 villes moyennes indiquait que Dole était parmi les 30 plus fragiles, avec un taux de pauvreté dépassant les 19 % contre 12 % pour le département. Si globalement les réponses incombent au gouvernement : hausse du SMIC et des pensions, baisse de la CSG, rétablissement de l'ISF. La municipalité de Dole ne peut se contenter d'observer la colère qui gronde. Elle se doit de venir en soutien aux habitants pour leur assurer à tous les moyens de vivre dignement. Elle ne peut se contenter d'observer le désarroi des familles sans leur garantir une justice sociale concrète. Des mesures immédiates s'imposent comme par exemple : gratuité des transports en commun, développement du réseau, réorientation des investissements municipaux sur la vie quotidienne des citoyens telle que un réaménagement des tarifs de cantine et du périscolaire, un soutien fort de notre hôpital. Malgré cette affligeante fin d'année 2018 où les français souffrent et montrent leur colère, j'espère que l'année 2019 sera témoin d'une reprise de confiance par des mesures sociales de solidarité tant au plan national que local.

Sylvie Hedin, élue PCF-Front de Gauche

LE. mois DES. nuits

À Dole

VENDREDI
18 JANVIER

LA
nuit
DES
copistes

17 H - 0 H 00

SAMEDI
12 JANVIER

LA
nuit
DU
cinéma

EN SOIRÉE

SAMEDI
19 JANVIER

LA
nuit
DE LA
lecture

18 H - 23 H

VENDREDI
25 JANVIER

LA
nuit
DES
conservatoires

17 H - 23 H 30

JEUDI
31 JANVIER

LA
nuit
DES
idées

EN SOIRÉE

Plus d'infos sur
SORTIRADOLE.FR



CEREMONIE DES VOEUX 2019

VENDREDI
11 JANVIER

LA COMMANDERIE
DOLE

19h

